

RESTRUCTURATION AUX ÉDITIONS DE L'AVENIR

« Nethys veut couper des têtes parmi un noyau dur de journalistes »

La situation ne s'apaise pas aux Éditions de l'Avenir. Selon des représentants des travailleurs, la direction veut des licenciements secs. La cible : un noyau dur de journalistes qui ne lui plaît pas.

La fin de semaine s'annonce tendue aux Éditions de l'Avenir. Hier, la direction a refusé d'accéder à la demande de l'Association des journalistes professionnels (AJP) de revoir certaines conditions de départ pourtant prévues dans la dernière convention journaliste (2017), et ce alors que les départs acceptés par le personnel sont moindres que ceux envisagés.

Dans quelques jours, la direction – qui dépend du groupe Nethys (dont le patron est Stéphane Moreau) – communiquera donc sa propre liste de personnes à licencier, ont in-

diqué hier à l'agence Belga plusieurs représentants du personnel. Pour eux, « cela confirme l'existence d'une liste noire ». Un élément contesté hier soir par la direction des Éditions de l'Avenir, via un communiqué.

« Procédé inqualifiable »

Pour rappel, c'est le 23 octobre que la direction avait annoncé son intention de se séparer de 60 équivalents temps plein (ETP) sur les 250 que compte l'entreprise.

Début décembre, un préaccord social avait été annoncé et le chiffre ramené à 45 ETP. Les départs prévus l'étaient via accès à un régime de chômage avec complément d'entreprise ou un départ volontaire.

Menées tambour battant, ces tractations montrent aujourd'hui leurs failles. Pour la rédaction, seules 8 personnes ont marqué leur accord alors que 32 ETP étaient visés par le plan. Bref, il en manque toujours les deux tiers. Problème : la date limite est fixée pour ce jeudi 14 février. D'où la proposition de l'AJP faite la

semaine dernière d'appliquer à la lettre la convention des journalistes.

« Aujourd'hui, on apprend que la direction a balayé cette proposition et qu'elle enverra le 18 février au ministère des affaires économiques la liste des candidats complétée par sa propre liste de personnes à licencier, déplore un représentant des travailleurs. De nombreux indices laissent penser que Nethys veut couper des têtes parmi un noyau dur de journalistes qui ont écrit des articles ou ont eu une attitude qui ne lui plaît pas. Le procédé est inqualifiable. Il faut des critères objectifs pour licencier. »

« Une liste noire »

« La direction refuse toutes les demandes pour revoir les conditions de départ et compte envoyer le 18 février sa propre liste de personnes à licencier, déplore également Philippe Leruth, représentant du syndicat CNE. Pour nous, cela confirme l'existence d'une liste noire. La direction savait qu'il n'y aurait pas assez de candidats. »

Une assemblée générale sera organisée ce mardi. ■